Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 045-214500241-20260917-DELIB2026091747-DE

MAIRIE DE BAULE

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE BAULE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Joëlle TOUCHARD, 1ère adjointe.

Etaient présent(e)s :

Mme Joëlle TOUCHARD, M. Aurélien BRISSON, Mme Véronique CHERIERE, M. Charles BERTRANDO, Mme Frédérique LAMAIN ORMIERES, Mme Caroline BACHELIER, Mme Nicole GITTON, M. Thomas KOOB, M. Guillaume LARGEAU, Mme Victoire MAIGNAN WATSON, M. Jonathan ALEXANDRE PERREIRA, M. Thomas LAINE, Mme Aude VOIEMENT, M. Laurent PINAULT.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : M. ECHEGUT Patrick ; Mme Stéphanie CROZETIERE LORRAIN.

Etaient absent(e)s et avaient donné pouvoir : Mme Brigitte LASNE DARTIAILH à M. Thomas KOOB, M. Yann BERTIN à Jonathan ALEXANDRE PERREIRA, M. Henri LE BOT à M. Charles BERTRANDO.

A été élu(e) secrétaire de séance : Fred LAMAIN ORMIERES

DELIBERATION 2026 n°47 : CCTVL : désignation des membres de la CLECT

Par délibération n°2026 – 076 en date du 5 mai 2026, le Conseil communautaire a décidé, à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés de fixer la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à 25 membres titulaires et 25 membres suppléants, chaque commune membre de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire devant obligatoirement disposer d'un conseiller communautaire ou municipal titulaire et d'un conseiller communautaire ou municipal suppléant la représentant au sein de la CLECT.

La désignation des représentants de la commune à la CLECT devant être effectuée par délibération, il est proposé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 045-214500241-20260917-DELIB2026091747-DE

MAIRIE DE BAULE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 1 abstention (Yann BERTIN) de :

- **DESIGNER** M. Patrick ECHEGUT, Maire, en qualité de titulaire et M. Charles BERTRANDO en qualité de suppléant pour représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à la Communauté des Communes des Terres du Val de Loire.

Pour extrait conforme,

Baule, le 23/09/2026
Le Maire,
Patrick ECHEGUT

Signé électroniquement par : Patrick ECHEGUT
Date de signature : 25/09/2026
Qualité : Baule - Maire

4 rue Jean Bordier 45130 Baule - Tél : 02 38 44 38 45 - Fax : 02 38 44 38 68
accueil@commune-baule.fr - www.commune-baule.fr